

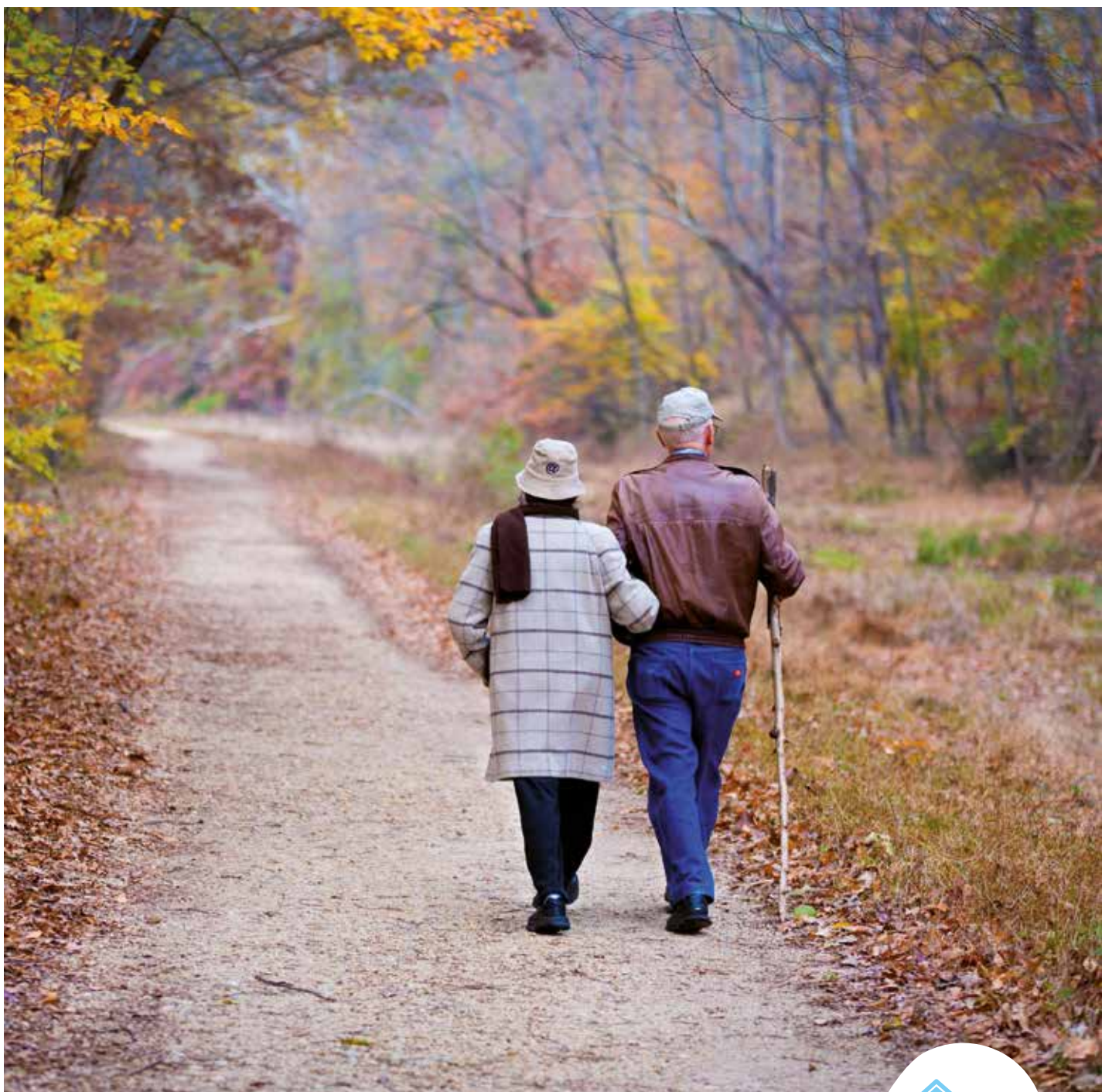
le FiL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
SENIORS

/ p 3-6

| OCTOBRE 2026 | # 30



SOMMAIRE

	Actu municipale	03
	Lien social	12
	Culture	13
	Actu des assos	14
	Infos pratiques	21
	Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire



Création / réalisation :
A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 850 exemplaires
sur papier recyclé
ISSN 2800-2679
Crédit photos : Pixabay / Magnific
Encartage : bordereau d'inscription
au repas des aînés.

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

• Application « IntraMuros » 

• Le site Internet de la commune :
saint-leger-de-linieres.fr

• Les réseaux sociaux :
 [saintlegerdelinieres](https://www.facebook.com/saintlegerdelinieres)
 [mairie_saint_leger_de_linieres](https://www.instagram.com/mairie_saint_leger_de_linieres)

édit



Franck POQUIN,
Maire

Agir, ici et maintenant

Chères Légéroises, chers Légérois,

L'été que nous venons de vivre restera sans doute dans les mémoires : canicules successives, sécheresse, incendies parfois proches, images impressionnantes venues d'autres territoires... Des événements qui ne peuvent nous laisser indifférents.

Rien de tout cela n'était véritablement imprévisible. Depuis longtemps, les scientifiques nous alertent sur la fréquence et l'intensité croissantes de ces phénomènes. Pourtant, notre nature humaine nous conduit souvent à mesurer pleinement une réalité lorsqu'elle devient concrète, lorsqu'elle s'invite dans notre quotidien.

À Saint-Léger-de-Linières, nous avons depuis longtemps fait le choix d'être dans l'action. Ce chemin n'a pas commencé hier. Il s'inscrit dans une histoire communale, dans les décisions prises par les équipes successives, dans les actions conduites et dans une attention constante portée à la transition écologique. Le nouveau mandat poursuivra naturellement cette dynamique.

Nous voulons agir à notre échelle, concrètement, avec pragmatisme. Avant chaque décision, une question doit nous guider : pouvons-nous faire mieux, plus sobrement, plus durablement ?

Cet état d'esprit appartient surtout aux habitants de notre commune. Beaucoup ont déjà cette conscience de la responsabilité individuelle qui, additionnée à celle des autres, devient une véritable force collective. À ceux qui hésitent encore ou qui commencent ce chemin, je veux simplement dire : chaque geste compte, et chacun peut avancer à son rythme.

Cet été nous l'a également rappelé avec force : face aux difficultés, l'humain reprend toute sa place. Des habitants ont veillé sur leurs voisins, des bénévoles de la bibliothèque ont ouvert davantage pour offrir un lieu frais, élus et agents ont régulièrement pris des nouvelles des plus fragiles, avec l'appui des professionnels de santé.

Ces solidarités discrètes disent beaucoup de Saint-Léger-de-Linières. Une commune en mouvement, responsable, attentive aux autres et profondément humaine.

C'est aussi cela, préparer demain.

SENIORS

Les seniors, une attention majeure de la municipalité

Il fait bon vivre à Saint-Léger-de-Linières... les retraités expriment souvent un souhait clair : vieillir chez eux, qu'ils soient originaires de la commune ou d'adoption. Face à cette demande croissante, les élus sont attentifs à répondre à cet enjeu : maintenir le bien-être de nos aînés en favorisant l'intergénérationnel et en adaptant le cadre de vie.

SE LOGER, SE DEPLACER, VOS DÉMARCHES...

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), premier réflexe pour poser toutes ses questions

Destiné aux personnes de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap vieillissantes, et leurs proches aidants, le CLIC vous accueille gratuitement et en toute confidentialité pour :

- vous informer et vous orienter ;
- trouver des solutions adaptées à votre quotidien (information globale sur vos droits, vos loisirs, la prévention, la vie quotidienne) ;
- évaluer vos besoins (analyse individualisée de la situation, souvent directement à domicile pour mesurer le degré de perte d'autonomie) ;
- vous mettre en relation avec les structures et professionnels adaptés (services d'aide à domicile, hébergements temporaires ou permanents comme les EHPAD) ;
- vous soutenir dans vos démarches administratives et demandes d'aides financières (comme l'APA [Allocation Personnalisée d'Autonomie], ou l'aide sociale).



Contact CLIC Aînés Outre-Maine

ZA du Bocage
5 rue René Hersen
49240 AVRILLÉ
02 41 05 11 08
clic.ainesoutremaine@wanadoo.fr

Bien se loger

L'avancée en âge et/ou la perte d'autonomie sont autant de préoccupations relatives au maintien du logement ou au relogement.

Au sein des lotissements, actuellement en construction ou en cours de livraison, certains logements sont ou seront fléchés «seniors» afin de garantir un accès à nos aînés.

Par ailleurs, le projet d'aménagement de la parcelle de l'allée de la Châtellenie, à Saint-Jean-de-Linières, vise à créer un habitat intergénérationnel mixant logements pour seniors, jeunes et familles.

Dans tous les cas, les habitants intéressés par un logement social doivent déposer une demande auprès d'un bailleur (valable pour tout le Maine-et-Loire), puis contacter la mairie pour exprimer leurs motivations.



Se déplacer avec le transport solidaire



Le transport solidaire ? C'est quoi ?

C'est un bénévole qui vous emmène à une consultation médicale, au marché, à un rendez-vous à la banque...

Combien ça coûte ?

L'habitant doit s'acquitter d'une adhésion de 10€ pour l'année civile. Ensuite, à chaque trajet sollicité, il payera 0,45€ du kilomètre parcouru de chez lui au lieu souhaité.

Comment réserver ?

Appelez Le CSI L'Atelier au 02 41 39 17 11 pour avoir la liste des chauffeurs bénévoles à Saint-Léger-de-Linières.

RENCONTRES, SPORT ADAPTÉ

Repas des aînés 2026, inscriptions en cours !

Comme chaque année, le conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organisent à l'automne le traditionnel repas des aînés. Cette journée festive rassemble les habitants de la commune ayant 70 ans et plus.

Le repas se tiendra le **samedi 21 novembre 2026, de 12h30 à 18h à l'espace Galilée de Saint-Jean-de-Linières.**



INSCRIPTION, attention au changement des modalités

L'invitation et le coupon d'inscription ont été glissés dans ce numéro 30 du FIL. Ce document est également disponible en mairie.

Votre inscription est attendue pour le 31 octobre au plus tard, accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de « Régie Recettes de St-Léger-de-Linières ».

Renseignements au 02 41 39 55 36.



Créer du lien par des rencontres ou du sport adapté

Le Centre Social Intercommunal (CSI) L'Atelier programme chaque année des activités destinées aux seniors :

- Le certificat d'études

Venez (re)passer joyeusement votre certificat d'études revisité par les bénévoles des ateliers « remue-ménages ». Il s'agit d'un moment ludique pour celles et ceux qui aiment refaire un peu de calcul mental, de géographie et sortir leur beau stylo-plume !

Rendez-vous le vendredi 9 octobre de 14h à 17h à l'espace Galilée.

Sur inscription auprès du CSI

- Les ateliers « remue-ménages »

Les bénévoles vous proposent 10 ateliers pour s'amuser avec les mots, les chiffres, incluant des moments de découverte de jeux de société.

Rendez-vous à partir du 9 novembre et jusqu'en février : les lundis de 14h30 à 16h à Saint-Jean-de-Linières.

Sur inscription auprès du CSI, participation de 20€, places limitées à 10.

- L'atelier "Parenthèse" - NOUVEAUTÉ

Cet espace « Parenthèse » est destiné à toute personne retraitée qui souhaite échanger sur ses préoccupations, partager, réfléchir, se poser, se questionner sur les épreuves rencontrées, les ressources, les supports, sur ce qui donne du sens à sa vie à la retraite.

Rendez-vous au Tiers Lieu de Savennières (à l'ancienne poste), un lundi par mois.

Prochaine rencontre le lundi 5 octobre de 10h à 12h.

Sur inscription auprès de Flora Bureau, animatrice référente du CSI, au 06 21 31 37 99



- Les « zones de rencontres »

Une fois par mois, une rencontre est organisée avec des bénévoles du transport solidaire qui passent vous chercher.

C'est l'occasion, en petit groupe, de retrouver d'autres personnes et de jouer à des jeux adaptés à chacun.

Prochain rendez-vous le lundi 28 septembre de 15h à 17h au CSI L'Atelier, à Saint-Georges-sur-Loire.

- Les échanges de savoirs

Plusieurs bénévoles du CSI L'Atelier vous proposent des échanges de savoirs qui ont lieu à Saint-Georges-sur-Loire et qui sont ouverts à tous : anglais, crochet, généalogie ou cuisine. Tous les rendez-vous sont présentés sur la plaquette d'automne du CSI L'Atelier.



Pour tout renseignement complémentaire, le CSI L'Atelier vous répond au 02 41 39 17 11 et vous accueille à Saint-Georges-sur-Loire au 5 route de Savennières.

« Bien bouger, bien vieillir » avec nos associations communales !

Le club du bon temps à Saint-Léger-des-Bois et le club de l'Amitié à Saint-Jean-de-Linières ne manquent jamais de se réunir chaque semaine pour se retrouver, notamment autour d'une partie de belote. N'hésitez pas à les rejoindre !

Par ailleurs, certaines associations sportives de la commune enrichissent leurs offres par des créneaux dédiés au « sport-santé » ou qui sont adaptés aux seniors. A l'image du Basket-santé porté par Lamboisières Martin Basket, des balades à vélos à assistance électrique proposées par LAL, ou encore de la gym sur chaise programmée par l'AEL...

Et ce ne sont que des exemples : toutes les activités des associations sont à retrouver sur l'application IntraMuros ou le site internet de la commune.



Complémentaire Santé, un accès facilité

Pour des raisons financières, de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé et aux soins. Le CCAS de Saint-Léger-de-Linières s'est donc associé à trois mutuelles communales. Chaque habitant peut contacter le conseiller de son choix pour un rendez-vous en mairie ou à domicile.



3 mutuelles communales à destination des habitants

Le CCAS de la commune a retenu 3 mutuelles de santé pour faciliter l'accès aux habitants à une complémentaire santé ouverte à tous, avec un contrat collectif permettant de bénéficier de garanties spécifiques à des tarifs avantageux.

Demandez un rendez-vous auprès du ou des conseillers mutualistes de votre choix :

- AXA = 06 40 90 33 66
Eric.Pichard@axa.fr
- GROUPAMA = 02 41 39 37 72
Lydie.Dupau@groupama-loire-bretagne.fr
- MUTUALIA = 06 02 00 79 02
Ravary.Daniela@mutualia.fr







CANICULE

Canicule, les personnes vulnérables contactées

Nous avons subi plusieurs périodes caniculaires consécutives et chacun a dû composer avec ses moyens. Cependant, nos organismes ne sont pas tous égaux face aux températures élevées. Dans ce contexte difficile, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune a l'obligation de tenir un « registre des personnes vulnérables » (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes isolées, et/ou personnes porteuses d'un handicap) permettant de s'assurer de la santé et la sécurité des habitants inscrits et d'être le plus réactif possible en cas d'alertes diverses (canicule, tempête, incendie, sanitaire, etc...).

Les foyers composant ce registre ont été contactés tous les deux jours pendant les fortes chaleurs par le service social et par 5 conseillères municipales/bénévoles :

Elles ont rappelé les gestes essentiels à adopter mais aussi pris du temps pour échanger avec ces habitants. Certains leur ont confié avoir ressenti un isolement similaire à la période COVID et estimé que cette prise de contact régulière les rassurait et leur faisait plaisir.

Vous souhaitez être contacté en cas d'alerte ou vous souhaitez proposer ce service gratuit à l'un de vos proches ? Il vous suffit de compléter un formulaire mis à disposition à l'accueil de votre mairie.



Lydie NORMAND, Marielle BARRÉ, Laurence DUPUIS, Brigitte JUBLAN et Françoise BEAUMONT

Des formulaires sont également disponibles auprès des 2 cabinets médicaux et de la pharmacie...

La MSP BoisLinières (Maison de Santé Pluri-professionnelle) est une association qui regroupe les professionnels de santé de la commune. Elle a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins pour tous. A ce titre, le CCAS de Saint-Léger-de-Linières a signé en 2021 une convention de partenariat avec cette association.

Dans ce cadre, l'association dispose aussi de formulaires d'inscription pour intégrer le « registre des personnes vulnérables », n'hésitez pas en parler à votre praticien.

L'association ABCD remerciée pour son implication



Pendant les fortes chaleurs, il a été très difficile parfois de tenir sur la durée au sein de son logement, d'autant que plusieurs coupures d'électricité, dans certains quartiers, sont venues aggraver la situation. La municipalité a alors sollicité les bénévoles de la bibliothèque pour leur proposer d'étendre leurs horaires d'ouverture afin de permettre à ceux qui le souhaitent de profiter de la fraîcheur de ce lieu climatisé pour lire, se reposer... Les bénévoles ont répondu présents et ont même ouvert sur des jours habituellement fermés. La municipalité tient à les remercier vivement pour cet élan de solidarité

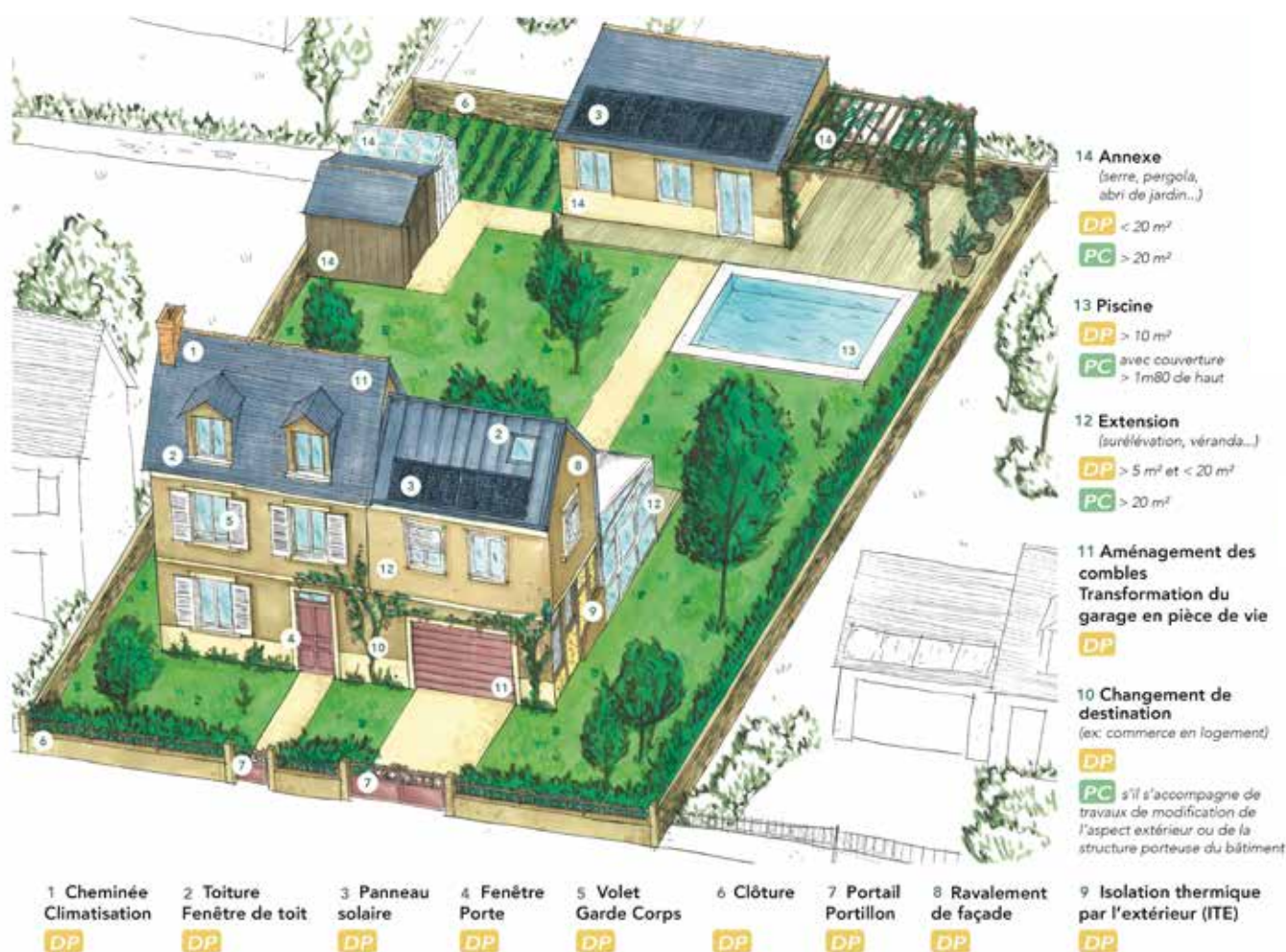
URBANISME

Je souhaite faire des travaux....

Pour connaître les règles et servitudes d'urbanisme applicables à chaque parcelle, nous vous invitons à consulter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) depuis le site internet de la commune.

Vous y trouverez également des guides pratiques : agrandir ma maison ; installer ma clôture ; isoler ma maison ; modifier ma façade ; poser mes panneaux solaires...

Vous allez modifier l'aspect extérieur de votre habitation, d'un bâtiment, même de façon minime ? Tout projet, d'une manière générale, nécessite l'obtention d'une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. La déclaration de vos travaux assure que votre projet est légal. Sans oublier qu'un dossier à jour et conforme facilitera vos futures démarches de vente !



DP Déclaration préalable
PC Permis de construire

Pour déposer une demande d'urbanisme de façon dématérialisée (simplification des démarches pour les particuliers comme pour les professionnels), utilisez le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), en partenariat avec Angers Loire Métropole : <https://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/>

VIE SCOLAIRE

Important mouvement d'enseignantes dans nos deux groupes scolaires

L'été 2026 a été marqué par un nombre inhabituel de mouvements d'enseignantes et enseignants dans nos deux groupes scolaires.

Les Grands Chênes, à Saint-Léger-des-Bois

L'équipe enregistre le départ de cinq de ses onze enseignantes : Marie-Laure Gazeau a pris sa retraite après 24 ans au sein de l'établissement, tandis que les quatre autres départs résultent de mutations. Pour les remplacer, quatre enseignantes titulaires et une enseignante en formation rejoignent l'établissement. Enfin, l'ouverture d'une 10^e classe a été confirmée.

Claude Debussy, à Saint-Jean-de-Linières

Deux départs sont à noter sur un effectif de huit enseignantes : Jeannick Rousseau, qui a pris sa retraite après 25 ans au sein de l'établissement, et une enseignante non titulaire. Ils sont d'ores et déjà compensés par la venue d'une enseignante titulaire et d'une enseignante en formation.

Nous souhaitons à Marie-Laure Gazeau et Jeannick Rousseau une retraite bien méritée. Nous souhaitons également aux arrivantes, une bonne et rapide adaptation dans leur nouvel établissement.

Et pour la rentrée 2026/2027, quelques chiffres : 17 classes maintenues sur les 2 établissements avec 393 élèves inscrits (142 élèves de maternelle et 251 d'élémentaire).



Départ en retraite de Marie-Laure Gazeau



Départ en retraite de Jeannick Rousseau

ANNEE SCOLAIRE 2027/2028 : PRÉ-INSCRIPTIONS

Afin d'anticiper les inscriptions scolaires d'une année sur l'autre, et prévoir ainsi les effectifs de rentrée et leur répartition par classe, les directrices d'écoles souhaitent connaître dès maintenant les futures nouvelles arrivées.

Pour la rentrée scolaire 2027, les enfants concernés doivent être nés au plus tard le 31.12.2024.

Si votre enfant doit intégrer une école de la commune pour entrer en Petite Section de maternelle, où toute autre classe, merci de prendre contact :

→ École « Les Grands Chênes » à Saint-Léger-des-Bois

Madame Patricia MILLET, directrice (de préférence les lundis ou mardis)

02 41 39 58 73 - ce.0490664f@ac-nantes.fr

→ École « Claude Debussy » à Saint-Jean-de-Linières

Madame Lucie LAVANNIER, directrice

En mairie aux heures d'ouverture

02 41 36 55 36

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un peu de science-fiction... Nous sommes en juin 2056

Alice, Ayden, Camille, Cassandre, Celyan, Elisa, les deux Eva, Laura, Mélyne, Nawell, Olivia et Yuna sont fidèles au rendez-vous pris trente ans plus tôt.

Venus des quatre coins de la France et parfois de l'étranger, accompagnés de leurs conjoints et de leurs enfants, ils reviennent sur les lieux de leur enfance, à Saint-Léger-de-Linières.

Leur objectif ? Honorer un engagement pris en juin 2026 : déterrer et ouvrir la capsule temporelle qu'ils y avaient enfouie : se rappeler qu'à l'époque, au sein du conseil municipal des enfants, ils menaient là leur tout premier projet citoyen.

À l'intérieur de la capsule, le passé réapparaît : palets de hockey, CD, cartes Pokémon, poster de la victoire du club LMB en Coupe de France, plan de la commune, magazines d'époque, numéro du Fil de 2026, cartes Disney, maillots de sport et une clé USB remplie de musiques.

Un brin nostalgiques, ils font alors un premier constat amusé : la clé USB est désormais impossible à lire avec les technologies actuelles ! Autour d'eux, Saint-Léger-de-Linières s'est métamorphosée et le club de basket a pris une ampleur formidable. Mais le plus beau constat reste humain : malgré le temps et les distances, aucun n'a jamais quitté sa commune de cœur.



PETITE ENFANCE

Grande bourse aux jouets de La Boîte à Malice

À l'approche de Noël, l'association La Boîte à Malice vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle bourse aux jouets !

Envie de dénicher un jeu, un livre ou un jouet qui fera plaisir au pied du sapin ? Ou plutôt de faire un peu de place dans les placards en donnant une seconde vie aux jouets qui ne servent plus ? La bourse est l'occasion de faire les deux !

Cette journée est aussi un temps fort de la vie de l'association. Organisée grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, elle permet de se retrouver, d'échanger et de soutenir les actions de La Boîte à Malice en faveur des familles et de la petite enfance.

Que vous soyez acheteur, vendeur ou simplement curieux, venez participer à cette belle dynamique locale !

Rendez-vous le **samedi 14 novembre 2026**, de 9h à 12h, en salle Europe (espace Galilée), à Saint-Léger-de-Linières.

Pour connaître les modalités de participation à la bourse :
bulle.bourse@boiteamalice.org
www.boiteamalice.org



ALSH

Les camps d'été 2026 au Séquoia



Cet été, les enfants de la commune de Saint-Léger-de-Linières ont eu l'occasion de vivre deux séjours inoubliables, mêlant découverte, sport et apprentissage de la vie en collectivité.

Cet été, les enfants de la commune de Saint-Léger-de-Linières ont eu l'occasion de vivre deux séjours inoubliables, mêlant découverte, sport et apprentissage de la vie en collectivité.

Le premier camp, sur le thème de la ferme, s'est déroulé à **Ter'Anima**, une ferme pédagogique située à Sainte-Christine. Les enfants ont vécu une véritable immersion au cœur du monde animal en côtoyant de nombreux pensionnaires de la ferme : alpagas, poneys, chiens, chèvres et même un bœuf. Ils ont participé aux soins des animaux en brossant et en tressant les poneys, tout en découvrant le quotidien d'une ferme pédagogique. Pour clôturer ce séjour, une course d'orientation a permis de tester leurs connaissances grâce à des énigmes et des questions sur les animaux rencontrés tout au long de la semaine.

Le second séjour, placé sous le signe du sport, s'est déroulé au centre de **Bouëssé-la-Garenne**, à Mûrs-Érigné. Tout au long de la semaine, les enfants ont découvert de nouvelles disciplines sportives telles que le Skipeball, le Poullball ou encore l'escalade. Ces activités ont favorisé le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et le plaisir de pratiquer ensemble.

Au-delà des activités proposées, ces deux camps ont également été l'occasion pour les enfants de gagner en autonomie. Sous la supervision des animatrices, ils ont participé aux tâches de la vie quotidienne, comme le rangement, la mise en place de la table ou encore l'entretien des espaces communs. Chaque soirée s'est terminée dans la bonne humeur avec des veillées imaginées et animées par Yseline et Elfie, offrant des moments de convivialité, de jeux et de partage.

Ces deux séjours ont permis aux enfants d'engranger de beaux souvenirs, de découvrir de nouvelles activités et de renforcer les liens entre camarades. Une belle édition des camps d'été 2026, placée sous le signe de la découverte, du vivre-ensemble et de la bonne humeur !



BÂTIMENTS

Les congés scolaires, période propice aux travaux au sein des écoles

L'étude de rénovation et de mise aux normes des blocs sanitaires des deux écoles de la commune a été engagée fin 2025.

Cet été, les travaux ont été menés à l'école des Grands Chênes ; ceux de l'école Debussy, plus conséquents, seront réalisés à l'été 2027.

Ainsi, les travaux ont concerné :

- le remplacement de 4 anciens sanitaires par 7 nouveaux,
- le cloisonnement pour donner de l'intimité à chaque enfant,
- le remplacement des lavabos par une fontaine sur détecteur,
- le remplacement des éclairages et du chauffage,
- la mise aux normes des portes,
- l'ajout de rangements.

Ce projet a été conjointement mené avec les enseignantes, notamment sur les questions d'agencement, de choix des coloris et de matériaux.

Les services techniques sont également intervenus sur l'ensemble des bâtiments communaux (mairies, équipements sportifs...) durant toute la période estivale pour entretenir, réparer, restaurer, rénover, profitant ainsi de la baisse de fréquentation des lieux.



Sanitaires des Grands Chênes avant les travaux



Sanitaires rénovés

COMMUNICATION

La municipalité a le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de son nouveau site web communal, toujours accessible depuis l'adresse : www.saint-leger-de-linieres.fr

Malgré un site refait en 2019, la municipalité a souhaité, dès le début de ce nouveau mandat, le moderniser pour mieux répondre aux besoins et obligations actuels.

Entièrement repensé, ce nouveau portail est le fruit d'un travail interne mené en collaboration avec les élus et le service Communication dans l'objectif d'être plus intuitif par l'intermédiaire d'une navigation simplifiée et épurée.

Les nouveautés à votre disposition :

- Une plateforme IntraMuros unique : les administrés retrouvent les mêmes informations (actus, alertes, agenda...) sur l'application IntraMuros et sur le site internet.
- Un affichage universel : les pages s'adaptent à toutes tailles d'écran (ordinateur, tablette, smartphone), et répondent aux normes d'accessibilité et de réglementations (open data, RGPD...).

Nous vous invitons dès à présent à le visiter, à l'ajouter à vos favoris.

Bonne navigation sur le nouveau site de Saint-Léger-de-Linières !



Retrouvez toutes les informations de la commune, actualités, alertes, agenda local, démarches administratives, services pratiques...

DIRECTEMENT SUR L'APPLI INTRAMUROS

SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE



rendez-vous sur www.saint-leger-de-linieres.fr



ou scannez ce QR CODE

JEUNESSE

Des jeunes, des pinceaux, et une bonne dose de créativité !

Fin juin, Alexis, Anaé, Léonie, Lily, Marius, Sohan, Tom, et Zélie ont relevé leurs manches et ont attrapé le virus de la créativité lors d'un chantier jeunes dédié, cette fois, à la décoration de plots urbains.

Un « chantier jeunes » ... mais qu'est-ce-que c'est ?

Le chantier jeunes s'adresse aux jeunes de la commune âgés entre 14 et 17ans. Il leur permet une première expérience du monde du travail en contrepartie d'une « bourse » fixée à 25€ par jour et réservée à des achats culturels, scolaires ou pédagogiques. La municipalité initie le chantier, sa thématique, et l'organise généralement à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël). Puis c'est un animateur du Centre Social Intercommunal L'Atelier qui encadre les jeunes tout au long du chantier.



Les chantiers rencontrent toujours un vif succès. La municipalité se penche déjà sur le programme des suivants et ne manque pas d'idées !

Les chantiers sont communiqués par le CSI L'Atelier via la plaquette Jeunesse.

Renseignements au 02 41 39 17 11

La MLA, une aide précieuse pour les 16/25 ans

Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu es non scolarisé(e) ? Tu as envie de travailler et d'être soutenu(e) dans ton parcours professionnel et devenir plus autonome ?

La MLA (Mission Locale Angevine) t'accueille à l'antenne de proximité de Beaucouzé !

Tu pourras y rencontrer un conseiller qui t'accompagnera dans un parcours sur mesure d'insertion sociale et professionnelle. Il pourra te proposer de nombreux ateliers ou actions : orientation, travail sur ton projet professionnel, visites d'entreprises, démarches administratives, prévention santé, etc...

Contacte Tania : accueiljeunes@mla49.fr / 02 56 56 50 49

**Ou rends-toi directement à la MLA au Domino,
1 allée Didier Ruiz, 49070 BEAUCOUZÉ.**



C.L.A.P.



Culture Linières

Animation Programmation

Après le spectacle musical « La revanche des Doudous », inaugurant cette saison culturelle, nous vous attendons nombreux pour nos prochains spectacles :

- **Le samedi 17 octobre à 20h30** nous accueillerons « Les Coureurs » dans une représentation humoristique autour des marathoniens et autres joggeurs.

- Nous vous proposerons ensuite, comme chaque année, un spectacle pour enfants. Cette année cette soirée aura lieu à l'espace Galilée le **vendredi 27 novembre à 18h30**, au tarif unique de 5€. Il s'agira d'un spectacle de magie avec Edouard Nox dans « Tic-Tac ».

- Le **dimanche 6 décembre à 16 h** nous accueillerons le chœur Myriade qui nous fera voyager au gré de chants divers et variés.

- Le **jeudi 31 décembre** nous passerons la soirée du réveillon avec un spectacle de Music-Hall « Haut les Cœurs ». Il n'y aura qu'une seule représentation à 19 h. Nous clôturerons l'année 2026 dans la bonne humeur. Cette soirée sera au tarif unique de 22€.

Cette saison, hormis pour le spectacle enfants et pour la soirée du réveillon, les tarifs seront les suivants : 12€ en tarif normal, 8€ en tarif réduit et une carte d'adhésion annuelle de 8€ vous permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets.

Les réservations par téléphone restent possibles.

L'équipe du CLAP

Contact :

www.clapstjean.com - 02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58



BIBLIOTHÈQUE Association ABCD



La bibliothèque municipale de Saint-Léger-de-Linières fait sa rentrée avec une programmation riche et diversifiée :

- Concert botanique : samedi 3 octobre à 20h00
- Les lecteurs anonymes : vendredi 27 novembre à 20h00
- Atelier d'écriture : le mardi après-midi, une semaine sur 2 (sur réservation)
- Jeux d'échecs : le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires

Tarifs et conditions d'adhésion :

Pour rappel, l'adhésion annuelle à la bibliothèque est de 12 € par famille ; elle permet l'accès au fond des six bibliothèques du réseau Latulu, ainsi qu'à la Médiathèque numérique du Bibliopôle.

Attention, les horaires du mercredi ont changé : 16h à 19h00.

Contact : 09 70 21 03 80 (aux heures d'ouverture)
abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Rappel des horaires de permanence :

- lundi et vendredi : 16h-18h
 - mercredi : 16h-19h
 - samedi : 10h-12h
 - 1^{er} dimanche du mois : 10h-12h
- > Vacances scolaires :
mercredi et vendredi : 16h-18h

Actu des assos

CLUB PHOTO 24 X 36

42^{ème} exposition et concours les 10 et 11 octobre 2026



Le concours est ouvert à tous avec les thèmes suivants :

- Couleur « Street graphic art »,
- Noir & Blanc : « D comme... ».

Dépôt des photos le vendredi 2 octobre entre 18h et 20h à notre local.

Comme chaque année, les élèves de CM2 de l'école des Grands Chênes seront associés au concours.

L'exposition globale aura lieu à la salle Calebasse samedi 10 octobre, de 14h à 18h, et dimanche 11 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Nous vous attendons nombreux !

Les visiteurs pourront voter pour le « prix du public » et, petite nouveauté, les enfants jusqu'au CM2 voteront également pour « le prix des enfants ».

La vie du club :

- Expositions en place à la bibliothèque et au cabinet médical de St-Léger-des-Bois,
- Grand intérêt relevé pour le club lors du forum des associations avec de nouvelles inscriptions.

Si la photo vous intéresse, si vous voulez vous perfectionner, ou faire des photos originales, rejoignez le club à tout moment !

Renseignements : clubphoto24x36@gmail.com

Lien vers notre site internet : club-24x36.s2.yapla.com/



D comme dérailleur



CLUB DE L'AMITIE DE SAINT-JEAN-DE-LINIERES

L'agenda du club

Pour les adhérents :

- 08/10/2026, repas au Poisson d'Argent,

- 21/11/2026, remerciements aux bénévoles du club.

Ouvert à tous, adhérents ou non :

- 05/11/2026, concours de belote sans annonce, à 13h30 à l'espace Carré d'As.

La vie du club

Cet été, malgré les fortes chaleurs, le club n'a fermé qu'un seul jeudi. Les membres du bureau ont pris soin de leurs adhérents : boissons fraîches servies à maintes reprises, en complément du goûter. Le club a recherché des ventilateurs : un grand merci à notre mairie et adhérente qui nous ont prêté ce matériel.

Renseignements et inscription :

Les habitants, âgés de 50 ans et plus, peuvent adhérer à notre club. Sur demande, le planning des activités est fourni.

Contacts : Luc MORICE, président : 06 44 16 80 31 / Hervé GRANNEC, trésorier : 06 50 34 28 55

Michel GAULTIER, secrétaire : 06 88 06 57 19 - rene-michel.gaultier@orange.fr



Pâté aux prunes du 16/07/2026

PÉTANQUE ST-JEAN - ST-MARTIN



Encore une saison avec des résultats encourageants au championnat de France en tripléte à Nice, et à venir en tête à tête féminine à St Florentin (89).

En Coupe de France des clubs, nous sommes qualifiés d'office, après avoir chuté l'année précédente en 16ème de finale, pour la 2ème année consécutive. Dans le Maine-et-Loire, seulement 10 clubs sur 69 sont engagés dans cette compétition.

L'assemblée générale du club aura lieu le 30 octobre à la salle de la Forêt à 20h.

En décembre, nous assurerons des permanences au stade des Hauts Champs pour la reprise des licences et les nouvelles inscriptions pour 2027.

Nos entraînements ont lieu à Saint-Jean-de-Linières, route de Savennières, Lieu-dit Les Hauts-champs : au sein de la halle multi-activités et sur le terrain jouxtant cette salle, ce qui nous permet de nous entraîner par tous les temps les lundis et jeudis à partir de 14h et les mercredis et vendredis à partir de 20h.

Pour plus d'infos, contactez :

DEBROISE Vinciane - 06.50.05.56.49

DECHEREUX Jean-Claude - 06.76.95.12.50

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



La saison estivale s'est achevée, mais le musée sera ouvert pendant les vacances de la Toussaint.

La programmation se poursuit également avec 3 événements :

- Un **jeu d'évasion** destiné aux enfants le **samedi 31 octobre**.

- Le dimanche 13 décembre, le traditionnel **Train du Père Noël** accueillera les familles et les enfants autour d'une farandole de jeux, avec une surprise pour chaque enfant participant ; crêpes, gaufres, chocolat chaud et vin chaud viendront réchauffer les visiteurs.

- Pour conclure une année 2026 riche en animations, l'association sera **présente du 12 au 30 décembre au Château de Serrant**. Dans le sous-sol et dans un salon, les bénévoles exposeront des trains miniatures en mouvement, mis en scène dans de superbes décors de Noël.

En parallèle, les travaux de restauration ont repris : achever l'aménagement du café de la gare, agrandir le hall d'exposition, poursuivre la restauration de l'autorail et du fourgon postal. Les bénévoles sont présents chaque mercredi et samedi : toute personne souhaitant rejoindre l'équipe est la bienvenue. L'association se réjouit d'accueillir de nouveaux participants.

Infos : www.petit-anjou.fr



APE CLAUDE DEBUSSY



C'est la rentrée de l'APE et le retour de nos événements !

L'Association de Parents d'Élèves était ravie d'accueillir comme chaque année les parents de nos élèves pour le traditionnel « café de rentrée » !

Les festivités ont débuté cette année avec une soirée à l'école !

Nous vous attendons nombreux lors de **l'assemblée générale le vendredi 2 octobre 2026 – salle de la Croisée** (Carré d'As) à partir de 19h. Nous serons heureuses de vous offrir un apéro à l'issue.



Retenez dès à présent la date du **vendredi 4 décembre 2026** pour le retour de notre **marché de Noël** qui aura lieu à l'espace Galilée de 16h30 à 21h30, avec une vingtaine d'exposants qui se feront un plaisir de vous proposer de belles créations à déposer sous le sapin ! Notre marché de Noël est ouvert à tous ! Nous avons hâte de vous accueillir !

Envie de connaître toutes nos actus en temps réel, rejoignez notre groupe WhatsApp en scannant le QR code !

Contact : apestjeandelinieres@gmail.com

Facebook ou Instagram : « apeclaudedebussy »

APE LES GRANDS CHÊNES



Avec cette nouvelle année scolaire, l'Association des Parents d'élèves des Grands Chênes a aussi fait sa rentrée !

L'équipe se compose d'une trentaine de parents bénévoles, motivés et prêts à proposer de jolis projets. Notre but : récolter des fonds pour financer des activités scolaires sportives et culturelles pour nos enfants et maintenir un dialogue constructif entre les parents, l'équipe enseignante et la mairie.

Prochainement, les enfants retrouveront notre traditionnelle boum d'Halloween, le vendredi 30 octobre à la salle Calebasse.

Nous réitérerons également certaines animations phares et en proposerons de nouvelles, lors desquelles nous vous attendrons nombreux ! Tous les parents ayant un enfant scolarisé peuvent participer et adhérer, sans cotisation.

Contact : ape49170@hotmail.fr



CLUB NATURE JUNIOR

SAINT-LEGER-DE-LINIERES – SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

SAINT LAMBERT-LA-POTHERIE

Le Club Nature Junior ouvrira ses portes pour la 17ème année consécutive lors des prochaines vacances scolaires de la Toussaint les lundi 19 et mardi 20 octobre 2026. Quelques places sont encore disponibles... mais n'attendez pas !

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (hommes ou femmes) pour renforcer l'équipe actuelle de 9 personnes. Nous encadrons, une dizaine de jours par an, une vingtaine d'enfants âgés de 9 à 11 ans. L'activité principale repose sur la découverte de la faune et de la flore et vise à rapprocher les jeunes de la nature en général.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'un des encadrants ci-dessous qui vous fournira les différents éléments liés à cette activité. Nous serons ravis de vous accueillir !

Contacts :

Jean-Bernard : lefièvre.jean-bernard@orange.fr - 06.73.35.11.15

Jean-Pierre : jppoirier6@orange.fr - 06.22.97.50.22

Simiane : dbnt@wanadoo.fr - 06.12.02.52.06

THÉÂTRE EST MON VILLAGE



Félicitations aux enfants pour leur prestation théâtrale du week-end des 19 et 20 septembre !

Malgré la modification des dates du spectacle, les enfants ont su, en peu de séances, se réapproprier leur rôle donnant place à un spectacle de qualité apprécié de chaque parent.

Comme chaque fin d'année, ils déploieront de nouveau tout leur talent lors d'une soirée d'improvisation. Le spectacle se déroulera à la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois le vendredi 4 décembre 2026 à 20h30. Par ailleurs, ne prévoyez pas vos vacances estivales trop tôt si vous souhaitez être présents à leur prochain grand spectacle de fin d'année les 3 et 4 juillet 2027 !

De son côté, la troupe adulte n'est pas en reste. Elle travaille déjà sur le spectacle du mois de juin 2027. Les dates sont d'ailleurs posées : réservez une place sur votre planning le week-end des 18/19/20 juin 2027.

Contact : theatrestmonvillage49@gmail.com

Florent MORIN : 06-95-75-89-50 / Steven PASQUEREAU : 07-44-47-77-56



LA COMPAGNIE LES IMPROSTEURS



Cette nouvelle saison théâtrale débute au complet, pour les enfants comme pour les adultes.

Isabelle ACENSIO BECKER, auteure et metteuse en scène, assure les ateliers où la respiration, le déplacement et la confiance en soi sont travaillés, et où l'improvisation est reine.

L'objectif est de construire un spectacle. La finalité est avant tout de partager dans la convivialité et la bonne humeur !



Dates à retenir

- 6 et 7 novembre 2026 : spectacle des ImprostEURs à l'espace Galilée.

- 28 novembre 2026 : spectacle des ImprostEURs à Bécon-Les-Granits.

- 21 et 22 mai 2027 : spectacle des Improvistes à l'espace Galilée.

- 28, 29 et 30 mai 2027 : spectacle des groupes Enfants/Ados/Improbables à l'espace Galilée.

Renseignements et contact :

<https://lesimprostEURs49.wixsite.com/lesimprostEURs>

Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02

AJC ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE



Le soleil fut généreux cet été, parfois un peu trop...

Le 13 juin dernier, l'AJC a organisé une porte ouverte sur le site des Ferrières. À cette occasion, Monsieur le Maire, plusieurs élus municipaux et quelques visiteurs sont venus échanger avec les jardiniers. La matinée s'est ensuite prolongée par un pique-nique entre les membres de l'association, dans une ambiance conviviale propice aux échanges et au partage.

L'été 2026 s'est avéré particulièrement chaud : la succession d'épisodes de canicule et les restrictions d'eau ont contraint chacun à s'adapter, impactant directement les récoltes de légumes. Ces aléas climatiques font désormais pleinement partie des défis du jardinage.

Enfin, la participation de l'AJC au forum des associations du 4 juillet a permis de louer trois parcelles supplémentaires. À ce jour, une dernière parcelle de 150 m2 reste disponible.

Pour les personnes intéressées, merci d'adresser un mail à Sylvie BARREAULT : ajc49170@gmail.com



ATELIERS MUSICAUX

SAINT-MARTIN/SAINT-LÉGER/

SAVENNIÈRES

Vous aimez la musique, chanter, jouer en groupe ? Rejoignez-nous !

La section musique de l'ASCSM (Les Ateliers Musicaux) propose l'apprentissage d'instruments (batterie, piano, guitare, basse, violon ou ukulélé), de l'éveil musical, ou du chant choral.

Les professeurs Alain, Denis, Thibault, Emma et Alexis transmettent leur passion de la musique aux enfants comme aux adultes.

La chorale Arc-en-ciel regroupe quant à elle plus de 85 choristes. Les répétitions ont lieu les mercredi soir, salle Barbara à Saint-Martin-du-Fouilloux, autour de Kevin, talentueux et dynamique chef de cœur. Le répertoire est contemporain et international.

Cette année, nous aimerions officialiser les ateliers scène : accompagnement par un professeur de groupes de musiciens et/ou chanteurs déjà constitués pour être mieux guidés.

A chaque fin d'année, nous nous retrouvons à Saint-Martin pour une après-midi musicale festive pour l'audition des élèves. Ce moment est ouvert à tous.

Contact : ateliersmusicauxfoliosains@gmail.com / 06 73 04 28 46

Site web : <https://ascsmmusique.wixsite.com/website>



ÉCOLE DE MUSIQUE

SAINT-LAMBERT/SAINT-LÉGER

Un cours d'éveil musical à Saint-Léger-de-Linières

L'école de musique de Saint-Lambert/Saint-Léger propose cette année un cours d'éveil musical. Celui-ci s'adresse aux enfants à partir de 4 ans, et leur permettra de découvrir les différents instruments de musique et la pratique musicale à travers des jeux et activités ludiques. Les cours seront animés par Léo Boulay, professeur de batterie et diplômé en musique actuelle du conservatoire de Rennes.

Les cours auront lieu le mercredi à 11h15 à la salle de l'Étang de l'école de St-Léger-des-Bois. Étant situé juste à côté de l'accueil de loisirs périscolaire, un pédibus a été organisé pour faciliter le déplacement des enfants participant au centre de loisirs le mercredi.

Il reste encore des places ! Inscrivez votre enfant sur le site web de l'école de musique et découvrez toute l'offre de cours de musique.

N'hésitez pas à nous contacter pour demander des précisions.

Contact : musique.stlambert@gmail.com

<https://musiquestlambert.wixsite.com/ecole>

LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS



Notre association propose une palette d'activités diverses :

Atelier couture/tricot/broderie - Cyclo tourisme - Danse en ligne - Gym douce - Gym active d'entretien - Gym Pilates - Sophrologie Volley-ball loisirs - Yoga - Zumba adultes

PLANNING DES ACTIVITÉS 2026/2027

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
M A T I N		CYCLO TOURISME HOMMES Printemps/Été/Automne : 8 h 30 Hiver : 14 h 00		CYCLO ASSISTANCE ELECTRIQUE Printemps/Été/Automne : 8 h 30 Hiver : 14 h 00	CYCLO TOURISME HOMMES Printemps/Été/Automne : 8 h 30 Hiver : 14 h 00		
					YOGA 09 h 30 à 10 h 45 Carré d'As		
					GYM DOUCE 11 h 00 à 12 h 00 Carré d'As		
A P R E S - M I D I	ATELIER couture - tricot - broderie 14 h 00 à 18 h 00 Fontrieu	PILATES 1 17 h 45 à 18 h 45 Carré d'As <i>Nouveau créneau</i>	YOGA 19 h 00 à 20 h 15 Carré d'As	SOPHROLOGIE 1 17 h 55 à 18 h 55 Presbytère			
	DANSE EN LIGNE 1 18 h 45 à 19 h 45 Carré d'As	GYM ACTIVE D'ENTRETIEN 19 h 00 à 20 h 00 Carré d'As	ZUMBA Adultes 20 h 30 à 21 h 30 Carré d'As	SOPHROLOGIE 2 19 h 00 à 20 h 00 Presbytère			
	DANSE EN LIGNE 2 19 h 50 à 20 h 50 Carré d'As			PILATES 2 20 h 00 à 21 h 00 Carré d'As <i>Nouveau créneau</i>			
				VOLLEY Loisir 21 h 00 à 0 h 00 Linières			

Si un créneau horaire n'est pas complet, un cours d'essai est réalisable. Ce sera avec plaisir que nous vous accueillons.

Pour toute information sur l'association, n'hésitez pas à consulter notre site internet :

lal-saintjean.wixsite.com/asso

Contact général L.A.L. : lal.saintjean@gmail.com

PING-PONG LOISIRS



Si vous recherchez un sport sans compétition ni pression et dans une ambiance décontractée, découvrez de toute urgence le ping-pong à Saint-Léger-des-Bois !

Pour les personnes souffrant de problèmes de dos, de coude, d'épaule, ou de genoux, ce sport reste déconseillé...

Le ping-pong c'est tous les lundis à partir de 20h, même pendant les vacances scolaires, au complexe sportif de la Coudre de Saint-Léger-des-Bois. Venez découvrir quelques séances gratuitement et sans obligation.

Le tarif annuel est de 15€ pour les adultes et 10€ pour les mineurs. Pour les moins de 14 ans, il est nécessaire que l'un des parents accompagne son enfant pendant la séance.

Contact : pingpongloisirs1b@laposte.net

MOUV'JITSU



Bouger, respirer, se renforcer : découvrez Mouv'Jitsu !

L'association Mouv'Jitsu est arrivée à la salle Linériis de Saint-Jean-de-Linières.

Son approche : Corps et Esprit en mouvement pour évoluer pleinement. Il ne s'agit pas seulement de pratiquer une activité physique, mais de mieux connaître son corps, développer ses ressources et cultiver son potentiel.

Au programme : yoga, vitalité active, entraînement fonctionnel, Jujitsu et défense personnelle. Une transversalité de pratiques pour entretenir sa condition physique et sa mobilité, mais aussi apprendre à mieux gérer respiration et concentration. Découvrez également le Jujitsu, art martial accessible, développant des capacités de maîtrise du corps, coordination et confiance en soi.

Mouv'Jitsu s'adresse aux personnes de plus de 16 ans et de tous niveaux. L'intervenant, Éric Candori, dispose de 36 ans d'expérience dans l'enseignement et l'accompagnement. Ancien athlète de haut niveau et entraîneur national de Jujitsu, il a également développé ses compétences en neurosciences, sophrologie et yoga.

Venez découvrir les activités lors d'une séance offerte !

Contact : 06.66.35.64.62 / contact.mouvjitsu@gmail.com
www.mouvjitsu.sportsregions.fr

SAINT-MARTIN BADMINTON



La saison a démarré mais il y a toujours de la place pour un nouveau ou une nouvelle badiste, quel que soit votre niveau. N'hésitez pas à tenter l'aventure du badminton en faisant 3 séances d'essai gratuites : vous serez accueilli par des joueurs passionnés au sein d'un club dynamique et convivial.



Amateurs de sports de raquette, vous pouvez aussi venir encourager à l'occasion de notre grand tournoi annuel les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026 à la salle SIS et à la salle St Martin, à Saint-Martin-du-Fouilloux. Nous accueillerons près de 300 joueurs seniors issus de toute la région Ouest et au-delà, de niveau non classé à R4 (régional). Buvette sur place.

40 ans pour Saint-Martin Badminton !

Autre date à noter dans vos agendas : nous fêterons nos 40 ans d'existence samedi 28 novembre 2026. Au programme : animations, jeux ludiques, repas convivial, soirée festive et une rétrospective de photos pour revivre ensemble les grands moments de SMB...

Plus d'infos : www.smb49.org

Contact : contactsmb49@gmail.com

FOOTBALL CLUB



DE ST-LEGER-DE-LINIERES,
ST-LAMBERT-LA-POTHERIE
ET ST-MARTIN-DU-FOUILLLOUX

Saison 2026/2027

L'équipe A du FC.LJLM entame sa nouvelle saison en 2ème division (groupe A). Le championnat compte 22 journées, du 6 septembre au 30 mai 2027.

Les matchs à domicile se jouent au stade de St-Léger à 15h, précédés à 12h30 par les matchs des équipes B ou C en lever de rideau.

DATE	SENIOR	ADVERSAIRE
06-sept-26	A	AUBRY CHAUDON
20-sept-26	B	LA POSSONNIERES 2
04-oct-26	A	SEICHE MARCE 2
18-oct-26	B	LA POMMERAYE 3
01-nov-26	A	BEAUCOUZE 3
08-nov-26	B	CANDE 2
15-nov-26	A	BOURNEUF STE CHRISTINE
29-nov-26	B	ST MELAINE 3
06-déc-26	A	CHAMPTOCE INGRANDES
13-déc-26	A	MONTREUIL JUIGNE
31-janv-27	B	ANGERS NDC4
07-févr-27	A	TIERCE CHEFFES
14-févr-26	B	CHAMPTOCE INGRANDES 2
07-mars-27	A	DAUMERAY
14-mars-27	B	BECON 2
21-mars-27	A	MORANNES
04-avr-27	B	LA POUEZE 2
11-avr-27	A	MAUGES SUR LOIRE
18-avr-27	B	ANGERS COPAINS
02-mai-27	B	VAL ERDRE AUXENCE 2
23-mai-27	A	ANGERS DOUTRE
30-mai-27	B	LES PONTS DE CE 2

Un feuillet de 9 mois à suivre sur notre site :

stjeanstlambertfc.fr

ou sur le site du district : **FFF49.fr**

Contact : 07 87 37 82 18 / fcljlm49@gmail.com

LAMBOISIÈRES MARTIN BASKET



Une nouvelle saison placée sous le signe du plaisir et du collectif !

La saison dernière s'est achevée sur de belles émotions avec, notamment, la finale du Trophée Coupe de France à Bercy ! Une expérience marquante pour tout le club et nos communes.

Pour la saison à venir, souhaitons à chaque joueur l'envie de s'engager et surtout de conserver intact le plaisir du jeu, dans les victoires comme dans les défaites !

Le LMB propose des activités adaptées à tous les âges et à toutes les envies :

- Du mini-basket, dès l'âge de 6 ans ;
- Du basketonic, basket renfo et basket santé ;
- De la pratique compétitive, des U9 aux Seniors, ainsi que des équipes Loisirs ;
- Des stages sportifs proposés à chaque période de vacances scolaires.

Que vous souhaitiez découvrir le basket, reprendre une activité sportive, vous perfectionner ou simplement venir soutenir les équipes, n'hésitez pas à venir vous renseigner, participer ou tester une séance.

Suivez le LMB sur Instagram, Facebook

Infos et contact : lmb49.secretariat@gmail.com

MH Bureau : 06 44 02 42 27 / https://lmb49.fr/

TENNIS CLUB DE L'OCÉANE – TCO



Une rentrée 2026/2027 sous le signe du renouveau au TCO !

Le bureau se renforce en accueillant de nouveaux membres. Cindy BEAUVINEAU prend la suite d'Agnès PERSONNE en tant que secrétaire. Franck MONNIER et Frédéric GRIMAL intègrent le bureau pour organiser la vie du club. Nous remercions chaleureusement Agnès pour son investissement.

L'objectif du club reste toujours le même : « le tennis doit être accessible à tous ».

Vous avez la possibilité de jouer au tennis :

- à St-Jean-de-Linières le mardi et le vendredi à partir de 17h. Un groupe loisir est à l'étude, tout comme la mise en place d'un créneau d'entraînement ;
- à St-Martin-du-Fouilloux le mardi de 17h à 22h30 ;
- à St-Léger-des-Bois du lundi au vendredi.

Un essai est possible à tout moment de la saison !

Nous proposons également le Baby Tennis le mercredi matin pour les enfants nés en 2023.

De nombreuses animations seront organisées tout au long de l'année avec entre autres :

- le tournoi de l'Océane en octobre ;
- une journée à Roland Garros ;
- la fête du club.

Infos et contact : Antoine - 06 18 32 22 02



INFOS PRATIQUES

Recensement obligatoire pour les jeunes à leur 16^{ème} anniversaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes de nationalité française et il doit être réalisé dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire (régularisation possible jusqu'à 25 ans).

Le jeune peut accomplir la démarche seul :

- à la mairie de son domicile,
- en ligne sur le site : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Pièces justificatives demandées :

- pièce d'identité valide,
- livret de famille à jour,
- justificatif de domicile.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation qui permettra au jeune :

- d'être convoqué pour effectuer sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales et pouvoir voter à sa majorité,
- de pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...).



Troubles anormaux de voisinage pour travaux de bricolage, jardinage, mais pas que...

• Nous rappelons que le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30,
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h,
- le dimanche : 10h – 12h,
- les jours fériés : 10h – 12h

De mêmes, toutes nuisances sonores, visuelles, olfactives... créées par des comportements anormaux peuvent faire l'objet de sanctions.

Vous êtes incommodé(e) par des nuisances de voisinage ? Ces nuisances peuvent émaner d'une personne, d'un animal ou d'une installation. Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles constituent un trouble anormal **se manifestant de jour comme de nuit**.

Démarches possibles :

www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N356



Déjections canines : tolérance zéro !



Pour une commune propre et agréable à vivre, chacun doit respecter l'espace public pour que les balades restent un plaisir pour tous.

Les maîtres sont responsables de leurs animaux : les déjections canines doivent être ramassées, peu importe l'endroit.

En cas d'infraction, vous risquez une amende allant jusqu'à 135 €. (Contravention de 4ème classe, art R634-2 du Code pénal)

Nous en profitons également pour rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse.

Vélos et trottinettes : pieds à terre obligatoires aux abords des écoles



Depuis la rentrée scolaire, il est obligatoire de descendre de son vélo ou de sa trottinette à Saint-Léger-de-Linières, devant les écoles Claude Debussy et Les Grands Chênes.

Les zones concernées sont signalées par l'installation de panneaux.

Suite à de nombreuses remontées, il s'agit d'une mesure simple et attendue pour garantir la sécurité des piétons, la tranquillité des lieux, et un meilleur partage de l'espace public.

La municipalité agit pour que les circulations douces se pratiquent dans le respect et la sécurité de tous, dans une ville apaisée.

Gestion des déchets, rappels utiles !

- Pour garantir une collecte optimale, sortez toujours votre bac la veille des jours de ramassage, à partir de 19h, et rentrez-le dès que possible après le passage du camion.
- Concernant les points d'apport volontaire (PAV), lorsqu'un conteneur est plein : il est interdit de déposer vos déchets au sol, sous peine d'amende. Différez alors votre apport ou reportez-vous sur un autre PAV.
- Pratique : utilisez l'application d'Angers Loire Métropole « Tri+ » pour vous accompagner dans la gestion de vos déchets et même vous notifier quand sortir votre poubelle !



Pour Android



Pour iOS

Prévention Santé 3.0
Sexualité - Contraception - Amour - Mal-être...

0 800 235 236
filsantejeunes.com

Fil santé jeunes - anonyme et gratuit - pour les 12-25 ans

LE LIEN QUI TE LIBÈRE

Santé publique France

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.

La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.

Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants : - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
	Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins. Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).
	Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune. Profitez-en ! Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)
	Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !
	Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître. Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 135 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !
	Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains. Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce. Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables... Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours. La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.
	Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.
	Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants... Pour le contacter : - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA



OCTOBRE - DÉCEMBRE 2026

OCTOBRE

- 2 APE Claude Debussy, assemblée générale, salle de la Croisée, 19h
- 3 ABCD, concert botanique, bibliothèque place des jardinets, 20h
- 8 Club de l'amitié, repas au Poisson d'argent
- 10-11 Club photo 24x36, 42ème exposition et concours, salle Calebasse
- 10-11 Saint-Martin Badminton, grand tournoi annuel, Saint-Martin-du-Fouilloux
- 17 CLAP, spectacle humoristique « Les Coureurs », espace Galilée, 20h30
- 19-20 Club Nature Junior, journées découverte de la faune et de la flore, sur inscription
- 24 CSI L'Atelier, structures gonflables « C'est Gonflé ! », complexe Linériis
- 24 Comité des Fêtes, courses Nature de La Liniéroise », complexe Linériis
- 30 APE Les Grands Chênes, boum d'Halloween, salle Calebasse, 18h/20h
- 30 Club de pétanque, assemblée générale, salle de la Forêt, 20h
- 31 Les Amis du Petit Anjou, jeu d'évasion, musée ferroviaire, route de Bouchemaine, 14h00/18h00

NOVEMBRE

- 5 Municipalité, conseil municipal, mairie de St-Léger-des-Bois, 20h30
- 5 Club de l'amitié, concours de belote sans annonce, espace Galilée, 13h30
- 6-7 Les Improbesteurs, représentations des Improbesteurs, espace Galilée
- 11 Municipalité, cérémonie commémorative, monument aux morts, allée de la Châtellenie, 11h00
- 14 Boîte à malice, bourse aux jouets, espace Galilée, 9h/12h
- 21 Municipalité, repas des aînés, espace Galilée, 12h30
- 30 APE Les Grands Chênes, événement surprise
- 27 ABCD, les lecteurs anonymes, bibliothèque place des jardinets, 20h
- 27 CLAP, spectacle de magie avec Edouard Nox « Tic-Tac », espace Galilée, 18h30
- 28 Saint-Martin Badminton, 40 ans du Club, Saint-Martin-du-Fouilloux

DÉCEMBRE

- 4 APE Claude Debussy, marché de Noël, espace Galilée, 16h30/21h30
- 4 Théâtre est mon village, spectacle d'improvisation des enfants, salle Calebasse, 20h30
- 6 CLAP, concert du chœur Myriade, espace Galilée, 16h
- 10 Municipalité, conseil municipal, mairie de St-Léger-des-Bois, 20h30
- 13 Les Amis du Petit Anjou, le train du Père-Noël, musée ferroviaire, route de Bouchemaine
- 31 CLAP, spectacle de Music-Hall « Haut les Cœurs », espace Galilée, 19h

JANVIER

- 8 ou 15 Municipalité, Cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30
- 21 Municipalité, petit déj inter-entreprises, espace Galilée – sur inscription